

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Fermeture de six classes préparatoire aux grandes écoles à Paris Question écrite n° 13636

Texte de la question

Mme Sandrine Rousseau alerte M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la récente décision du rectorat de Paris de fermer six classes préparatoires aux grandes écoles à la rentrée 2024. Les professeurs et les élèves des lycées Carnot, Chaptal, Claude Bernard, Decour, Lamartine et Pierre-Gilles de Gennes, concernés par cette mesure, sont fermement opposés à cette décision. Cette mesure, qui touche de manière indistincte les filières littéraires et scientifiques, n'est pas comprise par la communauté enseignante car, contrairement aux justifications avancées par l'académie de Paris, les classes touchées n'éprouvent aucune difficulté à remplir leurs effectifs chaque année. Par ailleurs, cette décision risque d'avoir des implications fortes aussi bien pour les élèves que pour les enseignants. Du point de vue des élèves, ces petites structures, moins sélectives que la plupart des autres CPGE parisiennes, permettent l'accès à ces formations à des profils sociaux plus divers. Il est crucial, alors que la mobilité sociale est en crise en France depuis de nombreuses années, de conserver le peu de filières qui œuvrent à cet effet. Du point de vue des enseignants, les professeurs impliqués dans les classes menacées de fermeture risquent de perdre de nombreuses heures d'enseignements, de se retrouver en sous-service, voire même pour certains perdre leur poste. Au regard de ces éléments, elle lui demande s'il s'engage à mettre un terme au projet de fermetures de ces six classes préparatoires parisiennes.

Données clés

Auteur : Mme Sandrine Rousseau

Circonscription : Paris (9e circonscription) - Écologiste - NUPES

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 13636 Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 12 décembre 2023, page 11077

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)